

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 18 JUILLET 1889.

---

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1889 (1).

---

### AMENDEMENT DU GOUVERNEMENT.

---

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.*

---

Bruxelles, le 18 juillet 1889.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir porter au projet de budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 1889, sous la rubrique *Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique*, un article nouveau libellé comme suit :

ART. 9. *Acquisition d'ouvrages destinés à la Bibliothèque royale.* . . . . . fr. 9,000 »

Ce crédit est sollicité à l'effet de permettre la liquidation du prix d'achat d'ouvrages de théologie, de beaux-arts, de littérature et d'histoire provenant de la collection Spas, ainsi que d'autres livres qui manquaient dans notre dépôt national.

Au nombre des volumes de la collection Spas, acquis pour la somme de fr. 8,354-20, se trouvent des ouvrages d'une importance capitale et d'une

---

(1) Budget, n° 184, XIV.

Amendements du Gouvernement, n° 240.

grande rareté; quelques-uns sont même des exemplaires uniques et manquer l'occasion qui s'est présentée de les acquérir eût été renoncer à les posséder jamais.

Ces considérations ont déterminé le Gouvernement à demander aux Chambres un crédit extraordinaire de 9,000 francs, la dotation ordinaire de la Bibliothèque ne présentant pas un disponible suffisant.

Par suite de ces amendements, le montant des crédits sollicités pour le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique se trouvera porté à 1,964,000 francs et le total général du budget à fr. 51,582,422-61.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

